Les assistés sociaux sont des fraudeurs

Les assistés sociaux cachent de l'argent, font de fausses déclarations, travaillent au noir. Ils fraudent le système.

Source: Le Devoir, Radio-Canada, Presse canadienne, Ministère des Finances du Québec, Emploi et Solidarité sociale du Québec.

Environ 60 % présentent des contraintes au travail

RÉALITÉ

En 2014, on estimait à 3 % la proportion de fraudes à l'aide sociale. Les données indiquent que 80 % des «fausses déclarations » sont commises « de bonne foi ». On estime que les montants réclamés pour les « vraies » et les « fausses » fraudes totalisent environ 124 millions \$. En revanche, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux coûtent chaque année 3,5 milliards \$ au trésor public québécois. Selon les statistiques de mars 2017, 25,7 % des prestataires déclarent des revenus de travail à l'occasion, comme le prévoit la loi.

Les assistés sociaux en font une profession

MYTHE

Les assistés sociaux restent longtemps sur l'aide sociale.

Une majorité de nouveaux demandeurs retournent travailler

RÉALITÉ

Plus de la moitié des personnes (54 %) qui demandent l'aide sociale quittent volontairement le programme après un an.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Le Devoir.

MYTHE

Tous les bénéfices gratuits

Les assistés sociaux peuvent changer de lunettes et de dentier quand ils veulent.

Il faut patienter RÉALITÉ

Il faut patienter six mois avant de remplacer des lunettes. Si le verre correcteur est remboursé en totalité, le prix de la monture est de 50 \$. Quant à eux, les frais dentaires ne seront remboursés qu'après 12 mois de prestation. Il faut attendre deux ans pour une prothèse dentaire. On y a droit à tous les huit ans.

Le nombre d'assistés sociaux augmente

Si ca continue, tout le monde sera sur l'aide sociale. Plus personne ne voudra travailler.

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Radio-Canada.

Le nombre n'a jamais été aussi bas

REALITE

Depuis le début de son histoire, l'aide sociale a enregistré l'été dernier son plus bas niveau de prestataires. En juillet dernier, 416 673 personnes recevaient des prestations. Cela représente une diminution de 48 % par rapport à la crise économique de 1995. La baisse s'explique par la faiblesse du taux de chômage (6%) et le vieillissement de la population. Plusieurs anciens prestataires ont accès la Sécurité de vieillesse et au Supplément de revenu garanti qui, combinés, offrent des prestations plus généreuses.